

La Municipalité vous informe

Lisses, le 8 avril 2020

COVID – 19 Informations

Chères Lissoises, Chers Lissois,

Le service social propose la livraison de paniers alimentaires de première nécessité et la livraison de médicaments aux personnes de plus de 70 ans ou en situation de handicap sans limite d'âge. Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire **du lundi au vendredi de 9h à 12h au 07 79 19 15 39 / mes-ccas@ville-lisses.fr**.

L'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, en maternelle et élémentaire, est étendu aux week-ends à l'accueil de loisirs. Les parents devront inscrire leur enfant **au plus tard le jeudi midi** précédent le week-end concerné au 01 69 11 40 00 de 8h30 à 12h ou par message à infolisses@ville-lisses.fr en dehors de ces horaires.

Depuis le 6 avril, l'attestation de déplacement dérogatoire peut être produite au format numérique ; pour générer votre attestation, veuillez vous rendre sur le site du ministère de l'Intérieur (www.interieur.gouv.fr).

La ville vous propose aussi des vidéos « Sport à la maison » sur la chaîne Youtube VilledeLisses avec Elodie, éducatrice sportive.

Une liste des commerçants lissois ouverts et de leurs services est disponible sur le site de la ville.

La Région Ile-de-France a livré dans chaque ville des masques à hauteur de 20 % de sa population communale, soit 1518 masques pour les médecins, infirmières, personnels soignants et le personnel communal.

Les tournées des facteurs n'ont lieu que les mercredis, jeudis et vendredis. Il est possible de déposer votre courrier dans les boîtes aux lettres jaunes encore en service (Mail de l'Ile-de-France, Allée Giorgione, Rue Marie Roche, Place du Général Leclerc). Les autres ont été fermées après avoir été au préalable vidées des courriers. Les colis et recommandés peuvent être retirés les mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 15h à l'espace clients 1 rue Maryse Bastié, à Courcouronnes.

Pour rappel, le service de collecte du verre en porte à porte est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Pour toutes questions ou demandes, vous pouvez joindre le standard de la mairie du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h au 01 69 11 40 00. En dehors de ces horaires, vous avez la possibilité d'envoyer un message à infolisses@ville-lisses.fr. Enfin, toutes les informations utiles sont disponibles sur le site www.ville-lisses.fr ou sur le Facebook de la ville : MairiedeLisses.

Dans l'attente d'une amélioration de la situation, respectez les consignes et appliquez les gestes barrières.

Bien sincèrement, *et tout way*

Soutien.



Thierry LAFON

Maire de Lisses